

ACTUALITÉS

Céréales à pailles

Surveillez les limaces pour les parcelles à moins de 3 feuilles.

Baisse de l'activité des pucerons.

Colza

Stades 7 feuilles vraies à rosette. Positionnez votre cuvette jaune pour suivre les vols d'insectes.

Mettez en place les comptages de larves d'altises (méthode Berlèse ou dissection). Risque actuellement faible.

L'échophyto ligérien

Retrouver les actualités d'Écophyto en Pays de la Loire – publication du n°4

Accéder au site de la Surveillance Biologique du Territoire en cliquant [ici](#)

CURSEURS DE RISQUE

CEREALES A PAILLES

Limaces :

- Pour les parcelles entre les stades semis et 3 feuilles



Pucerons : Pour les parcelles levées

- Pour les parcelles non protégées

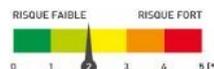


- Pour les autres



COLZA

Larves d'altises :



Les curseurs de risque utilisés ont pour objectif de synthétiser l'ensemble des informations : observations, période de risque, données météo, modèles, ... sauf lorsque cela est précisé

1 = risque faible; 2 = risque assez faible; 3 = risque moyen; 4 = risque assez fort; 5 = risque fort

ABONNEMENT BSV

Retrouvez le bulletin de santé du végétal sur le web...

- www.draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr
- www.pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr
- www.polleniz.fr

... ou inscrivez-vous en ligne pour être informé directement par mail de chaque nouvelle parution :

<https://pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/innovation-rd/agronomie-vegetal/bulletins-techniques-dont-bsv/bsv-pays-de-la-loire/abonnez-vous-gratuitement-aux-bsv/>

CÉRÉALES À PAILLES



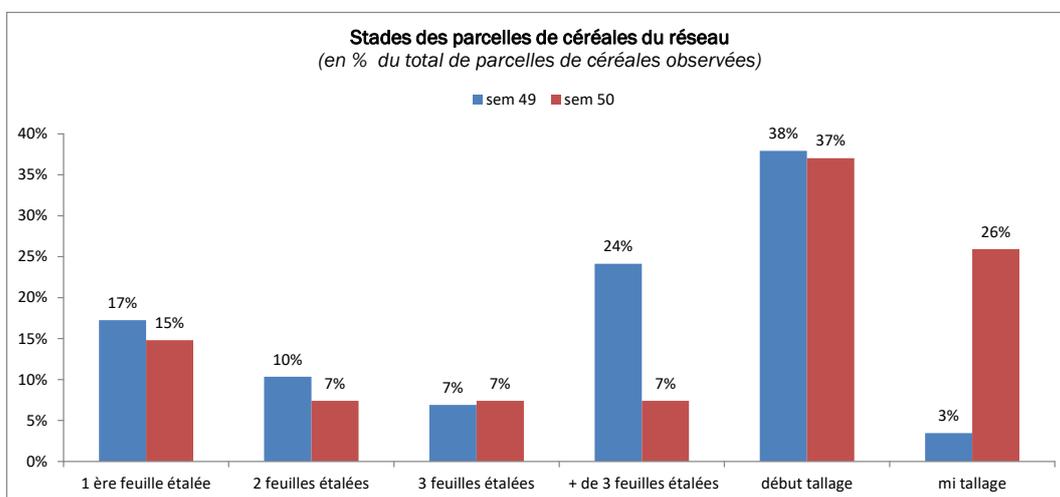
Réseau d'observation

27 parcelles sont renseignées cette semaine sur VGobs avec la répartition suivante :

- 3 en Loire-Atlantique, 6 en Maine-et-Loire, 1 en Mayenne, 8 en Sarthe et 9 en Vendée
- 18 blés tendres, 2 blés durs, 4 orges, et 3 triticales.

Stade phénologique et état des cultures

Les parcelles du réseau sont actuellement entre les stades **première feuille étalée et mi-tallage, pour les semis réalisés entre les 12 octobre et le 13 novembre**. 70 % des parcelles sont à plus de 3 feuilles. Des carences en manganèse sont signalées sur plusieurs parcelles de la région (parcelles soufflées, sols sableux...). Des symptômes de stress et marquages sur plantes sont visibles suite aux excès d'eau (hydromorphie) sur plusieurs parcelles du réseau et hors réseau.



Des dégâts **d'oiseaux** ont été signalés dans 2 parcelles en Vendée et en Sarthe.

La présence de **taupins** et quelques dégâts ont été observés sur 4 parcelles du réseau en Vendée, Maine-et-Loire et Sarthe.
[En savoir plus sur les taupins...](#)

Des dégâts de **zabres** (feuilles mastiquées) sont signalés sur une parcelle de Maine-et-Loire.

Hors réseau, des dégâts de **nématodes** ont été signalés, principalement en Vendée.



Dégâts de nématodes : racines très ramifiées à partir d'un même point, aspect chevelu.

Des symptômes de **piétin échaudage** précoces sont signalés sur une parcelle en Vendée hors réseau.



• Limaces

Observations et analyse de risque

Des **limaces** sont piégées dans 4 parcelles de la région (sur 17 suivies), avec en moyenne 2 limaces observées /m² (1 à 4 limaces/m² dans les parcelles du réseau). Des dégâts de limaces sont signalés sur 1 parcelle 5 % avec des plantes présentant des morsures.

Seul 1/3 des parcelles sont encore en période de risque limaces. Les pluies des derniers jours et celles annoncées dans les prochains jours maintiennent des conditions très humides dans les parcelles, favorables aux limaces.

Restez très vigilants pour les parcelles n'ayant pas dépassée 3 feuilles principalement en sols argileux et avec un précédent colza.

Positionnez vos pièges pour détecter la présence des limaces.

Le risque est plus important dans le cas de parcelles en non labour et semis direct.

2 types de limaces peuvent être présents : les limaces grises et les limaces noires.

Ce sont les limaces noires qui s'attaquent aux graines. Au moment du semis, le risque limace est donc plus important si présence de limaces noires dans la parcelle.



Limace grise (*Deroceras reticulatum*)



Limace noire (*Arion hortensis*)

Quelques conseils pour gérer les limaces dans ses parcelles :

- 1). Évaluer le risque de présence de populations de limaces dans sa parcelle en utilisant la grille de risque Limace ([en cliquant ici](#))
- 2). Piéger pour évaluer l'activité des limaces en surface

Il est impératif de commencer à piéger avant le semis. En effet cela permet :

- ◆ d'apprécier le risque et de décider ou non d'une application de traitement avant la levée, lors du semis
- ◆ une adaptation du travail du sol : bonne préparation du lit de semences (terre fine, rappuyée, peu motteuse), roulage après semis en cas de sol trop motteux... Les travaux liés aux semis favorisent le dessèchement de la couche superficielle du sol et permettent donc de réduire l'activité de surface des limaces.

Après la levée, le piégeage permet de confirmer l'origine des dégâts observés (perte à la levée, dégâts sur feuilles) mais c'est surtout l'**observation des attaques sur plantes et leur évolution** qui va permettre de décider.

Pour piéger efficacement, il faut :

- ◆ utiliser un piège qui soit bien plaqué au sol, qui conserve l'humidité et isole des écarts de températures, couvrir au moins 1 m² avec les pièges et positionner les pièges pas seulement en bordures (premières attaques de limaces, mais aussi à l'intérieur de la parcelle,
- ◆ faire le comptage le matin (avant les températures trop élevées).

Attention, le niveau de captures est très variable et dépend :

- ◆ des conditions climatiques ambiantes et sous les pièges : inutile de piéger lorsque le sol est sec en surface
- ◆ de la durée de mise en place et de l'heure de relevé : idéalement, positionnez le piège le soir et faites le relevé le lendemain matin
- ◆ de la répartition des limaces au sein de la parcelle



• Limaces (suite)

Méthodes alternatives



- ◆ Préparation fine du sol en surface pour éviter les refuges aux limaces
- ◆ Soigner le semis pour une levée rapide et un bon démarrage de la culture et ainsi limiter la durée de la phase sensible.
- ◆ En interculture, les **déchaumages** successifs perturbent le cycle des limaces ; le broyage fin des résidus et leur répartition homogène réduisent les abris pour les limaces.

Retrouvez plus d'informations sur les limaces



Période de risque

Du semis au stade 3 feuilles

Seuil indicatif de risque

Pas de seuil de risque. C'est l'analyse d'un ensemble de facteurs qui va constituer la prise de décision : évolution des captures et des dégâts, conditions météo, vigueur et stade de la culture, présence d'auxiliaires...

• Pucerons



Pour les parcelles non protégées

Pour les autres

Observations et analyse de risque

Des **pucerons** sont signalés dans 1 parcelle du réseau sur les 21 suivies cette semaine, avec 0,5 % des plantes atteintes. Les conditions d'observations étaient mauvaises (pluies).

Les températures fraîches et les pluies des derniers jours (quelques degrés le matin et moins de 10°C au cours de la journée) ne sont pas favorables au vol. De nouvelles pluies sont annoncées dans les prochains jours et les températures devraient difficilement dépasser les 12°C. Ces conditions ne devraient pas être favorables au vol de pucerons mais les pucerons déjà présents en parcelles restent actifs sur plantes dans la journée.

Il est important de continuer à observer vos parcelles. La fraîcheur actuelle n'est pas suffisante pour éliminer les pucerons. .



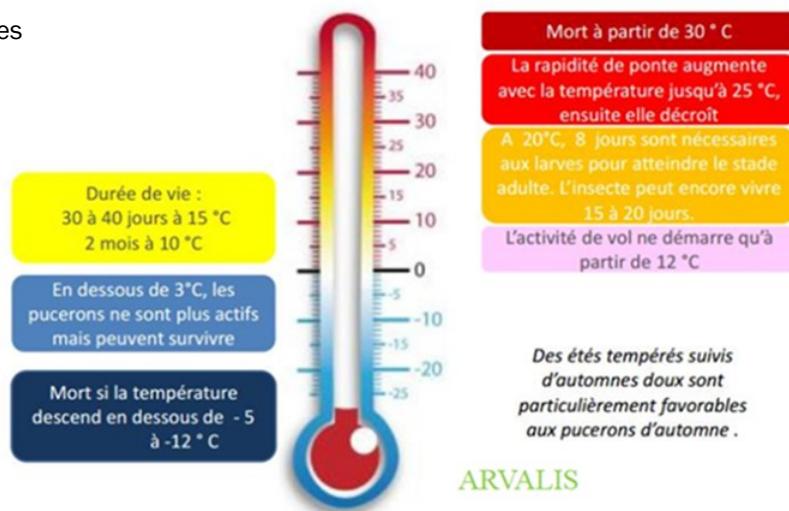
Vous avez réalisé des comptages sur 1 ou plusieurs parcelles ? Faites-nous part de vos observations (que vous ayez ou non observé des pucerons), sur ce formulaire : <https://forms.gle/ARf5EaBfOsPdZrSx9>. Merci.

Observez vos parcelles de céréales dès la sortie de la 1ère feuille, en conditions favorables c'est-à-dire aux heures les plus chaudes de la journée et soyez vigilants sur les parcelles en semis précoces notamment.



• Pucerons (suite)

Le schéma ci-contre présente les différentes activités des pucerons en fonction des températures.



L'observation des pucerons est primordiale !

Quels sont les risques que je prends si j'interviens alors que cela n'était pas nécessaire ?

- Développement des résistances aux molécules avec un risque qu'il n'y ait plus de molécules efficaces pour intervenir contre les pucerons (exemple du colza) **R**
- Ma santé : manipuler un produit phytosanitaire en moins, c'est toujours ça de gagner !
- Impact sur les auxiliaires des pucerons (syrphes, coccinelles, chrysopes, ...) qui peuvent réguler les populations et les maintenir en dessous de seuil indicatif de risque

Comment observer les pucerons ?



L'observation des pucerons est à effectuer pendant les heures les plus chaudes de la journée. En effet, lorsqu'il fait frais, les pucerons se réfugient à la base des plantes, rendant leur détection plus difficile. Lorsqu'il fait chaud, ils sortent du collet des plantules, ce qui les rend plus visibles.

Si les conditions ne sont pas propices aux observations au champ (vent et pluie), une méthode simplifiée peut être mise en œuvre pour définir la présence ou non de pucerons : prélever une vingtaine de plantes à différents endroits (traverser la parcelle en diagonale) et les mettre dans un sac plastique transparent, puis placer le sac près d'une source de chaleur. En cas de présence de pucerons, les insectes seront très rapidement visibles sur les parois du sac.

ATTENTION: cette méthode ne permet pas de déterminer le pourcentage de plantes touchées, mais permet au moins de savoir si les pucerons sont présents dans la culture.



• Pucerons (suite)

Attention de ne pas confondre les pucerons ailés avec des moucheron ! Observez avec une loupe.



Pucerons ailés *Rhopalosiphum padi* (à gauche) et *Sitobion avenae* (à droite).
Source : [Encyclop'Aphid-INRA](#)



Pucerons ailés et aptères sur blé.

Période de risque

À partir de 1 feuille de la céréale.

Seuil indicatif de risque

À partir de **10 % de plantes porteuses d'au moins 1 puceron** ou quand la **présence de pucerons est observée dans la parcelle pendant plus de 10 jours**.

• Cicadelles

Pas de signalement de **cicadelles des céréales** (cicadelles de l'espèce *Psammotettix alienus*) dans le réseau cette semaine.

L'espèce *Psammotettix alienus* est vectrice de la maladie des pieds chétifs pouvant causer des dégâts. Mais d'autres cicadelles peuvent être observées en parcelles de céréales (notamment des cicadelles vertes, non vectrices). Il est nécessaire de déterminer l'espèce présente.

Ces insectes peuvent être observés sur des plaques engluées jaunes (utilisées pour le suivi de l'arrivée des pucerons) En l'absence de piège, des observations peuvent être réalisées dans les parcelles aux heures les plus chaudes d'une journée ensoleillée.

Période de risque

De la levée à début tallage. Fin de la période de risque après 2 semaines consécutives sans capture.

Seuil indicatif de risque

En cas de piégeage, nombre de captures hebdomadaires supérieures ou égales à 30 ou plus de 20 captures en moins d'une semaine.

En l'absence de piégeage, observation d'une forte activité dans la parcelle : dans 5 endroits dans la parcelle, observation d'au moins 5 cicadelles à chaque endroit.

Reconnaissance Cicadelle

Taille : 4 mm
tibiais épineux,
Coloration générale beige,
présence d'ornementations sur la tête, sur le thorax :
5 bandes longitudinales plus claires
et sur les élytres :
Coloration des nervures dorsales éclaircie à leurs intersections

Macules dorsales réparties en zones sombres limitées aux bordures des nervures

sauf pour la macule apicale qui est entièrement assombrie

Arvalis



COLZA

Réseau d'observation

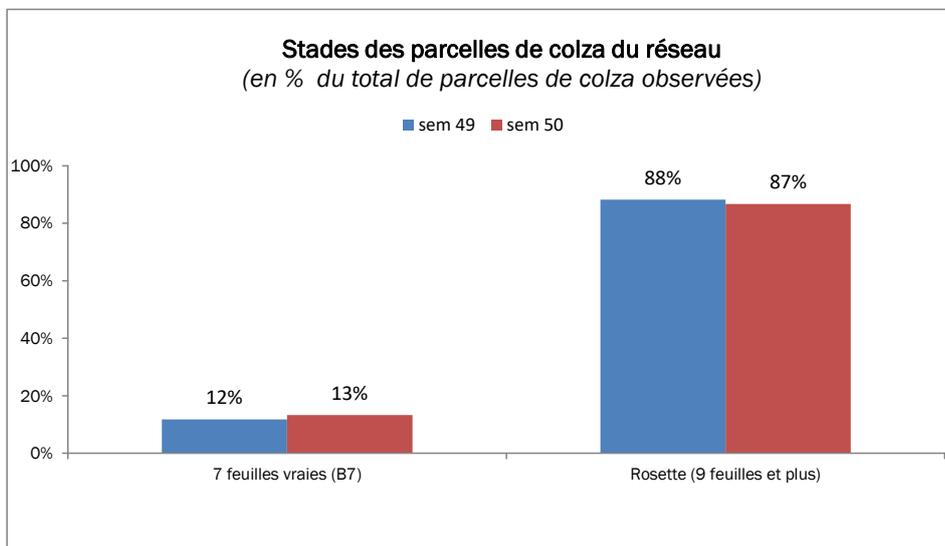
15 parcelles sont renseignées cette semaine sur VGobs avec la répartition suivante :

- 2 Loire-Atlantique, 3 Maine-et-Loire, 3 Mayenne, 3 Sarthe et 4 Vendée

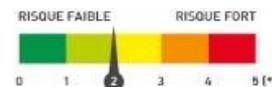
Stade phénologique et état des cultures

Les stades des parcelles vont de **7 feuilles vraies à rosette (9 feuilles et plus)** pour les parcelles du réseau semées entre les 6 et 28 août ; près de 90 % des parcelles sont au stade rosette.

Des pesées de biomasse ont été réalisées dans 17 parcelles du réseau : **2,55 kg/m² en moyenne (1,3 à 5,1 kg/m²)**.



• Larves de grosses altises ou altises d'hiver



Observations et analyse de risque

L'observation des larves et leur comptage peut se faire de 2 façons :

- Dissection des pétioles des plantes
- Méthode Berlèse

Des plantes ont été disséquées dans 5 parcelles du réseau. Dans l'une d'entre elles, des larves sont observées dans 33 % des plantes. En parallèle, les premiers résultats de tests Berlèse réalisés sur 7 parcelles indiquent la présence de larves dans 3 des 7 situations étudiées avec **4 larves /plante en moyenne**.

Ces résultats confirment un risque faible pour le moment.

Les températures froides de ces derniers jours ont ralenti le développement des larves



• Larves de grosses altises ou altises d'hiver (suite)

Les tests Berlèse peuvent être mis en place ou des dissections de pétioles réalisées.

Méthode « Berlèse »

Prélever 4x5 plantes en les coupant au niveau du collet, éliminer l'extrémité des feuilles, laver les plantes. Disposer les plantes sur un grillage au-dessus d'un récipient (cuvette jaune pour colza par exemple) dans lequel on met un mélange eau + alcool modifié (50/50). Utiliser 2 récipients si nécessaire. Disposer dans une pièce chauffée (20°C environ) et aérée pour favoriser le dessèchement des plantes.

Les larves présentes se retrouvent dans la solution dans un délai d'une semaine. Si la méthode ne permet pas de détecter le nombre de plantes porteuses d'altises, elle peut confirmer la présence des larves et leur nombre. En cas d'absence de larves lors de ce premier bilan, une vérification ultérieure en cours d'hiver sera nécessaire.

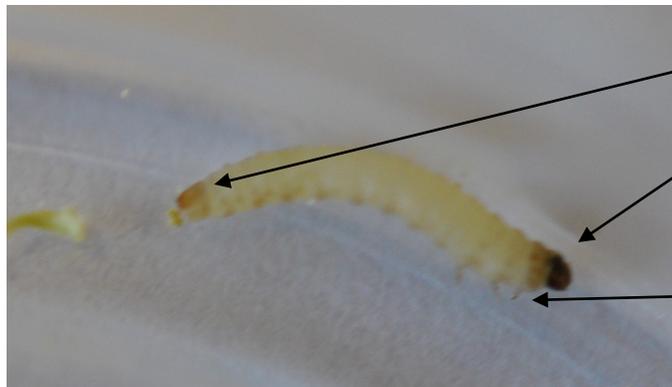
Vidéo :

Reconnaissance et caractéristiques



Les larves d'altises mesurent entre 1,5 et 8 mm, selon leur stade de développement. Elles sont de couleur translucide à blanchâtre.

On doit trouver ces 3 éléments caractéristiques :



Plaque pigmentée brun foncé à l'extrémité postérieure

1 tête brun foncé bien développée

3 paires de pattes thoraciques

En savoir plus : [Gagner la course contre les larves d'altises d'hiver](#)

Période de risque

Du stade 5-6 feuilles vraies (B5-B6) jusqu'à la sortie de l'hiver.

Seuil indicatif de risque

Il va dépendre du niveau de risque de la parcelle.



• Larves de grosses altises ou altises d'hiver (suite)

Risque **moyen à fort** :

⇒ Méthode Berlèse : 2 à 3 larves par pieds

⇒ Méthode dissection : 70% des plantes avec présence d'au moins 1 larve

Risque **faible** : aucun seuil. Les colzas supportent bien plus de 2-3

larves avant de subir des dégâts (ports buissonnants). Sans pouvoir établir de seuil actuellement, on observe qu'en dessous de 10 larves par pied les dégâts sont quasi absents dans ces situations.

Caractéristique de la parcelle	Secteur absence de gel soutenu pendant l'hiver	Secteur froid - gel soutenu pendant l'hiver
- Parcelle recevant de la matière organique au semis, - Forte minéralisation à l'automne, - Bonne implantation du colza	Risque faible	Risque faible à moyen
- Parcelle ne recevant pas de matières organiques au semis, - Faible minéralisation à l'automne, - Arrêt de croissance du colza mi-novembre	Risque moyen à fort	Risque fort

Retrouvez la grille complète d'estimation du risque larves d'altises en [cliquant ici](#)

Cuvette jaune : outil indispensable pour suivre les insectes

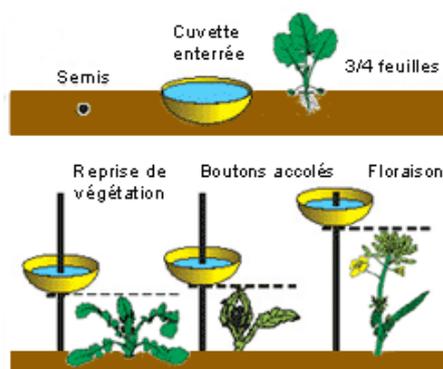
Dès la levée du colza, installez votre cuvette jaune.

Pour l'altise d'hiver, non sensible à la couleur jaune, la cuvette doit être enterrée (bord supérieur à 1-2 cm au-dessus du sol).

Pour les autres insectes, la cuvette doit toujours être comme « posée » sur la végétation. Le fond de la cuvette suit le niveau supérieur de la végétation.

Placer la cuvette à au moins 10 m de la bordure de la parcelle.

Remplir la cuvette d'eau avec quelques gouttes de mouillant.



• Phoma

Des macules de **phoma** sont observées sur 5 parcelles du réseau, sur l'ensemble de la région. En moyenne, 50 % des plantes présentent des macules foliaires de phoma (15 à 100 %). Des symptômes sont visibles sur feuilles dans des parcelles hors réseau également.



La note de résistance variétale pour le phoma concerne le phoma du collet. La présence de symptômes sur feuilles reste peu nuisible et ne signifie pas que la maladie se développera sur collet. À surveiller en sortie d'hiver et en fin de cycle.



Le risque phoma est réduit par les **pratiques culturales** (exporter les pailles du précédent, limiter les apports d'engrais organiques en été, respecter la période de semis conseillée, limiter la densité de semis) et le **choix variétal**.



CAPDL

Taches de phoma



• Autres maladies

D'autres maladies peuvent être visibles à l'automne sans incidence.

- **Oïdium**

La maladie est observée dans 1 parcelle en Sarthe avec 10 % des plantes atteintes.



- **Pseudocercosporiose**

Aucun signalement

- **Cylindrosporiose**

Aucun signalement.



Symptômes de type brûlure, correspondant à des taches beiges et légèrement parcheminées, entourées d'acervules (pustules blanches).

- **Mycosphaerella**

Aucun signalement.

Symptômes de mycosphaerella





• Autres maladies (suite)

• Hernie des crucifères

Aucun signalement dans le réseau cette semaine mais la maladie est signalée hors réseau en Vendée (zones acides du bocage, rougissement de feuilles) et en Mayenne sur plusieurs parcelles.



photo prise par un observateur
cette semaine en Vendée

La **hernie du chou** est une maladie plutôt fréquente dans l'est de la région, notamment en sols acides et hydromorphes.

Elle se manifeste par la déformation des racines due à la présence de galles et la dégradation du système racinaire à la fin de l'automne pouvant aller jusqu'à la mort possible des plantes.

Dans les parcelles, il est observé des zones où le colza ne se développe pas correctement (rougissement, défauts de croissance) et des plantes qui peuvent flétrir en cours de journée.

A noter, le rougissement des feuilles peut également être un symptôme de carence en azote.



Galles racinaires de hernie



Carence en azote



Si vous observez des symptômes de hernie des crucifères, remontez vos observations dans l'enquête Terres Inovia sur le lien suivant : <https://www.terresinovia.fr/-/enquete-hernie-des-cruciferes> . Merci !

Méthodes
alternatives



Implantation de variétés résistantes.

Chaulage en sol acide, après la récolte du colza.

Allongement de la rotation et réduction de la fréquence des crucifères (en cultures ou couverts).

Elimination des adventices de la famille des crucifères et des repousses de colza, réservoirs de la maladie.



ACTUALITÉS

• Enquête Écophyto à destination des agriculteurs



Cette enquête est réalisée par l'animation régionale Écophyto, en lien avec les organisations membres du Comité régional Écophyto et Agriculture (Chambre d'agriculture, Coordination AB, Réseau CIVAM, Coopératives, négoce, instituts techniques, administration).

Elle est à destination de tous les agriculteurs des Pays de la Loire, en agriculture conventionnelle et AB.

Elle a pour objectif de mieux cibler les besoins des agriculteurs en terme de connaissance ou d'accompagnement technique en l'absence d'utilisation de produits phytos de synthèse, sur les alternatives aux produits phytos de synthèse, mais aussi de savoir sous quelle forme faire connaître ces alternatives auprès des agriculteurs.

Enquête agriculteur en agriculture conventionnelle : <https://forms.gle/yitqWLpmoexiYLDg7>

Enquête agriculteur en agriculture bio (ou en conversion) : <https://forms.gle/uJ1VrkSLqBm4Eae27>

Merci pour vos réponses !

RÉSEAU DE SURVEILLANCE BIOLOGIQUE DU TERRITOIRE 2020
PAYS DE LA LOIRE



Rédacteur : Alexia BARRIER - CAPDL - bsv-gc@pl.chambagri.fr

Directeur de publication : Denis Laizé - président du Comité régional de surveillance biologique du territoire

Groupe technique restreint : Arvalis, Chambre d'agriculture 53, Chambre d'agriculture des Pays de la Loire, Coop de France Ouest, Négoce Ouest, Terres Inovia



Observateurs : Agriculteurs, Agrial, AgriNégoce, Arvalis, Bernard Agriservice, Brouard AgroSolutions, CAVAC, CA 53, CAPDL, CER France 49, Coop Herbauges, GEVES, Hautbois SAS, Pelé Agri-Conseil, SAS Jeusselin, SCPA, Soufflet, Terrena.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La CAPDL dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées sur leurs parcelles.

Action copilotée par les ministères chargés de l'agriculture, de l'environnement, de la santé et de la recherche avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Écophyto.

